La surprise des journalistes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 447

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027067

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REÇU ET LU

La surprise des journalistes

Donc les associations compétentes de journalistes sont surprises : la fusion du « Berner Tagblatt » et des « Berner Nachrichten » en une seule « Berner Zeitung » les a prises à froid, comme auparavant la disparition des « Basler Nachrichten » ou la réorganisation du trust Lousonna. L'éditeur a omis « d'informer et d'entendre en temps utiles sa rédaction », et pourtant cela est prévu dans la convention collective. Réponse de l'intéressé, comme d'habitude : contingences financières et commerciales obligent, le secret était une des conditions de réussite de l'opération...

Le scénario est maintenant connu; et il se répète avec une fidélité déconcertante, fait accompli des éditeurs, protestation des journalistes et justification des éditeurs.

De deux choses l'une : ou la convention collective est inapplicable sur ce point — et dans ce cas, mieux vaudrait en changer — ou les éditeurs n'ont que faire de leur « partenaire » social — et alors c'est sur ce terrain qu'il faudrait une bonne fois porter le débat, au lieu d'en rester aux protestations ponctuelles traditionnelles.

En tout état de cause, le mouvement de concentration dans la presse helvétique, qui tend à s'accélérer aujourd'hui en Suisse allemande, n'est certainement pas près de s'éteindre (concurrence de Ringier tous azimuts, concurrence des feuilles gratuites, explosion technologique, raréfaction du marché publicitaire, etc.).

— Licenciement chez Firestone à Pratteln : tout le monde est d'accord pour rejeter la faute sur la chèreté du franc suisse.

A partir de là, les opinions divergent de façon significative.

Les syndicats ne veulent pas entendre parler de baisser les bras : un seul sujet de négociations, le maintien de l'exploitation dans notre pays.

Les grands journaux suisses-alémaniques, eux, représentatifs des milieux économiques, la « Neue Zürcher Zeitung » ou le « Tages Anzeiger », sont d'accord pour se résigner à ce qu'ils tiennent pour inévitable, tout en se demandant (« TA ») où la conjoncture financière peut nous mener, tout en faisant remarquer que le « score » helvétique du chômage est encore plus qu'honorable, tout en notant que l'industrialisation poussée de la région touchée amortira le coup.

Nulle part : une ébauche de politique économique à court et moyen terme.

BAGATELLES

Connaissez-vous la pressothèque de langue française ? Ce centre de documentation sur la presse publiée soit entièrement, soit partiellement en langue française dans le monde reçoit plus de 820 publications de 65 pays. Son siège est à Paris dans les locaux de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF). Un certain nombre de journaux suisses font partie de cette collection.

* * *

Enfin, une « bagatelle » de fêtes pascales. Dans un article d'actualité médicale, un collaborateur du « Monde » parlait de la coutume suisse de mélanger du brandy à l'alcool de menthe pour éliminer les effets de la « gueule de bois ». Connaissiez-vous cette coutume nationale ?

IMPRESSIONS DE SERVICE MILITAIRE

Je ne veux pas salir mon fusil

Abandonner sa famille et sa vie professionnelle pour deux ou trois semaines, affronter parfois les rigueurs de la météo, ce sont là des inconvénients que le citoyen devenu soldat subit la plupart du temps à contre-cœur; mais il faut bien exercer de temps à autre le métier des armes puisque « l'indépendance, la menace extérieure... ».

Or il semble bien que les cours de répétition n'aient pas en premier lieu la fonction d'exercer des activités militaires. Le combattant est devenu une espèce rare. Enlevez dans une compagnie l'ordonnance d'officier, les hommes de cuisine, ceux du matériel, du bureau — on n'imagine pas la somme de papiers à remplir et de téléphones à faire pour le bon déroulement du service — les chauffeurs qui s'occupent exclusivement de leurs véhicules, la garde, également de jour et renforcée à cause des terroristes, les détachés divers et ceux qui sont en congé, il reste une poignée de malchanceux qui manipulent un canon ou qui tirent quelques centaines de cartouches dans un exercice de combat.

Sans rivaux pour le nettoyage

Concrètement « l'indépendance, la menace extérieure... » semblent avoir perdu toute acuité au profit de l'organisation. Une partie importante de l'effectif de l'unité est affectée à l'organisation et au matériel. Pour entreposer, compter, nettoyer et compter encore, nous sommes sans rivaux. Au niveau individuel le nec plus ultra est de terminer son cours sans avoir sali son fusil, ouvert sa boîte de graisse et utilisé sa gamelle. Si la guerre pouvait se gagner non pas par la destruction de l'ennemi, mais à coup d'inspections, nous serions vainqueurs, sans conteste.

Quant à la discipline soyez sans crainte : le capitaine est intransigeant sur la longueur des cheveux et ne tolère pas un bouton décroché ou une chaussette bleu ciel.

Décidément, les objecteurs de conscience n'ont rien compris : ils pourraient s'épargner le lancement d'une nouvelle initiative populaire puisque l'armée offre suffisamment de place pour tous ceux qui ne veulent pas toucher une arme ! Peut-être faudra-t-il intervenir bientôt en faveur de cette poignée de marginaux qui persistent à croire qu'une période d'instruction n'a pas de raison d'être s'il s'agit de taper à la machine, de cirer des bottes, d'empiler des paires de pantalon ou tout simplement d'attendre en vidant des verres le jour du licenciement.